

LE

MONITEUR DE LA MODE.

MODES,

Renseignements divers, description des toilettes.

La crinoline persistera-t-elle ? Telle est la question que se font encore une fois, les unes avec effroi, les autres avec espérance, toutes les personnes qui, par goût ou par mission, ont pour occupation spéciale d'enregistrer les arrêts de la mode. Et toutes, sans préjuger l'avenir, se résument par cette conclusion, que, quant à présent, les robes sont aussi amples et aussi étoffées qu'elles ne l'ont jamais été, et que les vêtements de dessus, manteaux, pelisses, burnous, paletots, sorties de bal, sont plus longs, plus larges que par le passé. Pour la rue, on a adopté les jupes de dessous de laine rayée, dont on s'était défié les années précédentes parce qu'elles ne se faisaient que de quelques couleurs violentes et heurtées, mais qui ont conquis maintenant leur droit de cité grâce à de nouvelles combinaisons de nuances plus harmonieuses, plus douces et plus variées surtout. Mais ces jupes se font ordinairement tout unies, et se portent sur une autre sous-jupe un peu plus courte dont elles cachent les cerceaux. Elle permet donc de relever presque entièrement la robe de dessus avec cette adresse que la véritable Parisienne déploie dans ses moindres mouvements, et de franchir de longues distances sans s'être mis la moindre tache malgré la boue et le macadam.

La plupart des robes de ville se font tout unies, montées à gros plis à la taille et s'évasant beaucoup par le bas, effet obtenu, non plus en enlevant des pointes dans le haut, ce qui cause une grande perte d'étoffe, mais en en rapportant dans le bas. Ces robes, presque traînantes derrière, sont beaucoup plus courtes par devant, et dégagent les pieds. Elles s'attachent maintenant sur le côté, et ont seulement sur la couture un rang de velours et de soutache, des nœuds ou des pattes retenus par des boucles d'or ou d'acier, ou bien sont garnies sur tout le devant en forme de tablier, soit de trois rangs de passementerie, de nœuds, d'anneaux, de brandebourgs ou de médaillons, soit d'une broderie continue. Les manches de ces robes sont plates du bas et à bouffants ou à crevés dans le haut. D'autres se composent d'un seul ballon traversé tout autour dans sa hauteur par des ruches d'étoffe ou de ruban, fendu en dessus et laissant voir, par cette fente, une sous-manche de mousseline ou de tarlatane, qui dépasse son poignet large, et se termine par deux petits bouillonnés et un nœud au-dessus de la main. D'autres encore sont également fendues, mais tout à fait larges et ouvertes du bas, laissant voir une manche de dessous à plusieurs bouffants et à bracelets de rubans ou de velours.

Une toilette portée dans un dîner de cérémonie par une charmante femme se composait d'une robe de moire française bleu turquoise, faisant bien traîne derrière, à corsage montant orné dans toute sa hauteur par des volants de dentelle noire et de point d'Angleterre, le tour du cou formé d'un rang de point d'Angleterre, terminé en avant par un nœud de ruban de moire bleue et de velours noir. Une bande de velours noir, s'élargissant graduellement en descendant, arrondie par le bas et entourée d'une petite dentelle noire, garnissait tout le devant, et sur cette bande étaient posés quatre nœuds à longs bouts de ruban de

velours noir et de moire bleue de quatre largeurs différentes, le plus large tout en bas. De chaque côté de la jupe étaient des montants de double dentelle noire et blanche posée en zigzag, s'élargissant par le bas ; et une bande de velours, pareille à celle du devant, mais plus large, semblait fixer les rangs de dentelle de chaque côté de ce zigzag. Les manches avaient dans le haut deux gros bouillons, puis quatre volants de dentelle alternés, celui du bas noir et un peu plus large en arrière qu'en dedans de la manche. De chaque côté du corsage étaient aussi posés en bretelles deux rangs étroits de velours noir bordés de dentelle blanche et de dentelle noire. La coiffure assortie à cette toilette se composait de point d'Angleterre, de dentelle noire et de dahlias de velours bleu avec feuilles de velours noir liséré d'or.

Au même dîner, qui devait être suivi d'une soirée dansante, la fille de cette dame, jeune personne de dix-sept ans, avait une robe de tarlatane blanche à double jupe, chaque jupe comme enroulée par de longs anneaux de velours bleu, et dans le bas de chacune de ces jupes ces velours terminés par des flots de boucles bleues. Sur le petit corsage de tarlatane plissée, bordé autour du cou d'une ruche de tulle diaphane, était posé un petit corselet de velours bleu faisant pointe par le bas et pointe plus aiguë dans le haut. Les manches étaient un seul bouffant de tarlatane bordé d'une petite ruche, avec une épaulette et un bracelet de velours bleu. Comme coiffure, une guirlande ronde de myosotis avec une touffe de roses du Bengale faisant diadème un peu élevé, complétait cette toilette d'une grâce et d'une fraîcheur ravissantes.

A cette même soirée, plusieurs autres coiffures, fournies comme celle-là par la maison *Petit-Perrot*, ont été trouvées d'un goût charmant. L'une, également ronde, était composée de grenades très pressées les unes contre les autres, avec un enroulement de torsade d'or et de longues tiges d'or terminées, les unes par une grenade, les autres par une grosse cerise d'or. Cette coiffure, posée sur de magnifiques nattes de cheveux bruns et complétant une toilette toute blanche avec un seul bouquet de grenades attaché par un nœud d'or au milieu du corsage, avait un éclat incomparable.

Une autre couronne toute semblable était formée de touffes de myosotis au lieu de grenades, et de torsades d'argent au lieu de torsades d'or.

Une autre, de petites pommes transparentes, d'un vert clair avec une touffe de fleurs et de feuilles d'or sur tout le côté gauche. Cette coiffure complétait une toilette de tulle blanc pailleté d'or sur un dessous de tulle vert d'eau.

Madame *Petit-Perrot*, qui préfère pour le bal les coiffures de fleurs comme plus gaies, plus jeunes, donnant plus véritablement l'idée d'une fête, fait cependant de si délicieuses choses en velours, en or, en plume ou en tissus légers de tulle ou de gaze, qu'on serait tenté de lui en attribuer l'heureuse spécialité. Au nombre des coiffures de ce genre que nous avons remarquées dans ses élégants ateliers, l'une qui se pose très en avant, est une bande arrondie de velours ponceau retenu et plissé par des quadrilles de perles blanches et de perles d'or. Du côté gauche, le velours se termine par des coques et des bouts de velours enveloppés de perles, et d'où retombent des glands d'or et de perles ; à droite, une plume légère ondule

autour du bandeau. Il n'est pas de femme que n'embellisse cette gracieuse coiffure. Elle a été exécutée aussi en tulle blanc sans coques avec seulement un bouillonné de tulle enveloppé de rangs de perles.

Une autre est une sorte de grecque de velours bleu entourée d'une chaîne d'or, et fermée en couronne du côté droit par un nœud de velours noir à longs bouts au milieu duquel passent de gros anneaux d'or.

Une bande de velours fleur de pêcher plissée en turban et parsemée de grosses perles blanches, a, à gauche, une coque de velours et une longue plume blanche.

Une autre coiffure très artistique est une torsade de velours ponceau coupée de distance en distance par des médaillons de dentelle ayant pour centre une grosse étoile d'or. En arrière, un cache-peigne est formé d'une dentelle surmontée de trois médaillons à cœurs d'or.

Un nœud large et allongé de velours fleur de pêcher faisant bandeau sur le front, est retenu par une agrafe d'or gravé, et en arrière une bande d'or, faisant peigne antique, est placée au-dessus d'un nœud pareil à celui du devant, mais mélangé de dentelle qui s'y relie par une bande plissée à plat des côtés.

Enfin, une couronne de velours mauve bouillonné est serrée entre chacun de ses bouillons par un anneau d'or, et a, à gauche, une touffe allongée d'amaryllis mauves à pistils et à feuillage d'or : c'est un composé des couronnes de fleurs et des coiffures plus sérieuses.

Dans plusieurs des réunions où nous avons remarqué les parures que nous venons de décrire, nous avons vu aussi des tuniques, des doubles jupes, ou des volants d'application, et aussi de dentelle de Cambrai, création heureuse de la maison *Ferguson*, qui rivalisait avantageusement avec la dentelle de Chantilly, et qui permet à beaucoup de femmes le luxe si charmant de la dentelle, auquel elles n'auraient pu atteindre avant cette précieuse invention.

Les belles pointes de dentelle *Lama*, qui l'été complètent si bien une toilette légère, rendent aussi en ce moment de grands services aux femmes du monde. Les jeunes personnes les jettent seulement sur leurs épaules pour entrer dans un salon, tandis que les mamans ou les personnes qui ne dansent pas, les conservent pendant au moins une partie de la soirée.

Mais si ces belles pointes de dentelle sont le complément presque indispensable de la toilette d'été et de la toilette de soirée, la toilette de ville réclame absolument le cachemire long à fond uni et à haute bordure dont le *Persan* offre des types très distingués. Les cachemires à plusieurs faces ne se portent plus, et les plus habillés sont blancs ou fleurs de pêcher, avec de hautes bordures à dessins entièrement renouvelés, et dans lesquels le rose et le lilas jouent un grand rôle. Les cachemires rayés, dont les prix sont relativement très modestes, sont aussi très bien portés, et les vastes galeries du *Persan* en réunissent un fort joli choix.

Comme nous l'avons dit, les chapeaux continuent à se faire de deux étoffes et de deux nuances différentes, le milieu de la passe et la calotte de velours plain par exemple, et les côtés de la passe et du bavolet de taffetas ou de velours épinglé coupé par des ruches de dentelle. Mais les chapeaux qui se font surtout en cette saison sont destinés au théâtre, et par conséquent en tissus plus clairs, comme le tulle ou le crêpe. Pour ces chapeaux, la nuance rose du roi est très en faveur mariée au blanc et quelquefois au noir. Ainsi, deux des plus nouveaux qui aient été exécutés chez madame *Plé-Horain* pour une représentation de la *Sonnambula* aux Italiens et la première représentation de la *Pénélope normande* de M. Karr, au Vaudeville, étaient :

L'un de tulle blanc tendu, coupé par des coulisses de velours noir. Sous la coulisse du bord, est fixé un autre double de tulle qui recouvre la passe. Autour de cette passe est enroulée une écharpe de tulle qui s'arrondit en couronne et vient s'attacher à droite du bavolet de tulle

bordé de velours, au-dessous d'une petite branche de feuilles de roses. A gauche, en dedans de la torsade de tulle, est posée une grosse rose du roi entourée de son feuillage. Sous le bandeau est une écharpe de tulle bouillonné, avec une rose du roi et son bouton à droite, et au milieu du front une branche de feuillage.

L'autre chapeau, également de tulle blanc, était froncé en long avec seulement deux cercles de velours, l'un tout au bord de la passe, l'autre autour de la calotte. Le bavolet de tulle était recouvert des mêmes plis en long. Une torsade de tulle se terminait à droite par une chicorée de tulle et deux bouts d'écharpe de tulle brodé de dentelle noire. A gauche était une longue grappe d'ébénier rouge avec feuilles de velours lisérées d'or. En dessous, un bourrelet de tulle enlacé de rubans de taffetas noir irrégulièrement posés. De chaque côté, des joues de blonde et des brides de taffetas blanc.

Soit encore pour le théâtre, soit pour des soirées particulières, madame *Plé-Horain* a créé des coiffures pleines de charme. L'une, portée par une très jeune femme blonde, était tout entière de fruits verts et dorés, mélangés à quelques feuilles vermeilles, et disposés par petits groupes sur un cercle d'or. Elle était fermée en arrière par des coques retombantes et de longs rubans de roseaux.

Une autre était une torsade de tulle fixée sur un cercle de velours, et recouverte par des grappes de fruits verts et des branches de feuillage très léger avec de longues herbes et de larges barbes de tulle uni.

Une autre encore, une torsade de velours fleur de pêcher gracieusement enroulée de blonde avec une garniture de blonde qui garnit le bas des joues, des coques de velours, un cache-peigne de blonde et de velours, et une grande branche de liserons de velours à gauche.

Les zouaves de velours, de drap ou de cachemire, font partie nécessaire du négligé de toute femme élégante. On fait même pour le soir des zouaves de dentelle ou de tulle, et un costume de matin d'une extrême coquetterie, adressé à Nice à la nouvelle comtesse de P... par la maison de commission *Lassalle et Cie*, se composait d'un de ces corsages de mousseline claire avec entourage de médaillons de valenciennes sur transparent de satin bleu. Le tour du cou était attaché par un flot de coques retombantes de ruban bleu. La jupe, également de mousseline sur transparent bleu, avait sur tout le devant une garniture de médaillons et d'entre-deux formant tablier, et dans le bas de ce tablier, de chaque côté, un flot plus large de ruban bleu. Sur le haut des manches entièrement fendues, retombaient des coques de ruban bleu, et en dessous étaient d'autres manches de mousseline à plis suisses comme la chemisette, avec une ruche de guipure aux poignets et autour du cou. Le bonnet de mousseline avait, au milieu de son fond rond presque imperceptible, trois médaillons de valenciennes et des médaillons plus petits tout autour de la garniture à peine froncée, et plus haute en arrière qu'en avant. Il devait être fixé par deux longues épingles de turquoise sur de larges bandeaux relevés et ondulés, ou sur de grosses touffes de frises Sévigné. Un tout étroit velours bleu entourait le fond et se nouait par derrière.

En même temps que ce luxueux deshabillé arrivait un grand coffre en chêne sculpté contenant un choix des parfumeries les plus exquises de la maison *Violet* : le *savon de Thridace*, spécialement recommandé par les médecins pour les jeunes femmes, et surtout pour les enfants, dont l'épiderme est si délicat ; la *rosée des abeilles*, nouvelle lotion des plus favorables à la beauté du teint ; le *philocombe à la vanille blanche* ou aux *violettes des bois* ; la *poudre de riz rosée* ; et comme parfums pour le mouchoir, de l'extrait de *réséda*, d'*héliotrope* et de *fleurs de mai*.

Mme Marie DE FRIBERG.



LE MONITEUR DE LA MODE.

Basis, Rue Richelieu, 92

Coiffures de M^{me} Bernard — Modes de la M^{me} Plé Horain — Plumes et
 Fleurs de Tilman — Robes et Suspendues à la Ville de Lyon — Sous-jupes avec Tavernier & Coisy —
 Boutelles de G. Violard.

Fourrures de Bougèneau Lolley, à la Reine d'Angleterre. | Bâties p^{re} Moulles et Couture de Desvignes Rives et C^{ie}.
 Sujets de Violet pour le S. M. C. Impériatrice. | Cuvées de la M^{me} de Commission Lassalle et Comp^{te}.

Entered at Stationers' Hall

LONDON, at the Monitor Office, in Greek Street Soho. NEW-YORK, P. O. & Co. General Agents.

MADRID, P. J. de la Pina

LES FOURRURES.

MAISON BONGENEUX-LOLEY.

Les véritables fourrures, c'est-à-dire des fourrures naturelles, sont, nous l'avons dit, restées un luxe tout aristocratique. M. Bongeneux-Loley, un des fabricants les plus renommés en cette belle spécialité, ne compose pas seulement de splendides garnitures de manteaux de velours en martre du Canada ou en hermine, des bordures de robes et de confections en astracan ou en chinchilla, et la variété la plus complète de manchons, de berthes et de manchettes en tous les genres de fourrures connues : ses magnifiques peaux d'ours blancs ou noirs, de chiens du Canada, de lynx ou de gloutons, font de magnifiques couvertures pour les équipages, et sont remarquables en ce moment sur les plus élégants de ceux qui sillonnent les Champs-Élysées et le bois de Boulogne. Ces toisons, disposées avec un soin tout particulier, ont aussi beaucoup de succès comme tapis dans un salon. On trouve à la Reine d'Angleterre tout ce qu'il est possible de faire en fourrure, et comme chez tous les fournisseurs qui ont le goût et l'intelligence de leur entreprise, M. Bongeneux-Loley s'est mis en mesure de répondre aux vœux et aux exigences de tous les acheteurs ; mais ceux de ses produits accessibles aux budgets restreints, le sont grâce à la valeur moindre des animaux auxquels ils ont été empruntés, jamais à cause de la falsification de leurs toisons, ni d'aucune négligence dans l'exécution du travail auquel elles ont été soumises.

GRAVURE DE MODES N° 588.

TOILETTE DE VILLE. — Chapeau de velours pensée et de tulle blanc brodé orné de dentelle noire, de fleurs de pensée et d'une petite plume.

La passe de velours est ornée de nœuds de dentelle noire encadrant une pensée. Un entre-deux de dentelle noire est froncé sur le bord de la passe. Un petit picot de dentelle noire borde la passe sur le fond.

Le fond et la calotte sont de tulle blanc brodé ; le fond est froncé.

Le bavolet de tulle blanc brodé est bordé d'un rouleau de velours pensée.

Une dentelle noire est posée carrément à demi sur la calotte et le fond, elle retombe en formant des tuyaux sur le bavolet.

Brides de taffetas pensée n° 30.

Sous la passe est un bandeau composé d'une bande de velours pensée formant nœud, et d'un côté se trouve une petite tête de plumé blanche. Tour de jones de tulle blanc.

Robe de velours ornée de martre-zibeline et d'effilés de soie.

Le corsage montant, boutonné devant par des boutons de velours, forme en bas le gilet. Les bords sont à lisérés doubles de velours.

La manche est très large du bas ; elle est creusée devant et droite derrière ; la manche de dessous, de velours noir, est fermée.

La jupe est montée à trois petits plis devant, à deux larges plis triples de chaque côté, et un pli triple derrière.

Une épaulette en martre est posée à cheval sur chaque épaule ; elle est au dos comme au devant. Un effilé de soie très court borde le haut, et un plus long borde le bas et retombe sur la manche.

Une bande de martre, garnie d'un grand effilé, borde tout le tour de la manche.

Une bande de martre, aussi avec un effilé, part du devant de l'épaule vers le coude, et revient rejoindre le bord devant.

La manche de dessous est fermée ; elle a un poignet de martre d'où sort une dentelle qui retombe sur la main.

Une bande de martre de 20 centimètres garnit le bas de la jupe.

Travestissement. Costume de présidente sous Louis XV.

LES ANGOISSES DE BÉNÉDICT.

(Voyez le numéro précédent.)

Le voltairien, ne voyant personne se présenter vers midi, ne douta point que, cette fois encore, on ne se fût substitué à lui pour payer le billet échu. Il n'attendit pas la fin de la journée. Désireux de pénétrer cette action mystérieuse, il courut chez son créancier.

Comme il montait dans l'appartement du négociant, il se rencontra sur le palier de l'escalier avec une femme très élégamment vêtue.

A peine introduit dans les bureaux, il interrogea le caissier.

— Monsieur, dit celui-ci, votre billet est payé.

— Payé ! mais par qui ?

— J'ai encore entre les mains la somme que l'on vient de m'apporter.

Et le caissier montrait au père de Bénédicte un rouleau de pièces d'or.

— Qui a apporté cet argent ? Dites-le-moi, je vous en prie.

— Une dame qui descend en ce moment l'escalier.

— C'est incompréhensible. Cette dame s'appelle ?...

— Je ne la connais pas.

— Même de nom ?

— Comment saurais-je son nom ? Cette dame a versé la somme sans mot dire.

— La somme exacte ?

— Sans un écu de plus ni de moins.

On juge de l'étonnement qu'éprouva M. de Lorges, qui questionna alors le commis chargé des recouvrements.

— Certainement, pensa-t-il, le caissier n'a aucun renseignement sur la personne dont je m'occupe.

Le commis, au premier mot que M. de Lorges lui adressa, répondit résolument :

— La dame qui sort d'ici est la cantatrice Duval.

— La cantatrice Duval !

— Elle-même, monsieur. Je la connais fort bien de vue. Je l'ai cent fois rencontrée à Paris et à Rouen.

— La Duval, la Duval ! Est-il possible ? fit le père de Bénédicte, en croisant les bras, et en tombant assis sur une chaise... mais qui a pu lui apprendre les totaux des sommes que je devais ?

— Moi, monsieur, répondit le commis.

— Comment cela s'est-il fait ?

— Cette dame vint me trouver ici, il y a environ un mois, et elle me demanda, au nom de M. de Lorges, le relevé de son compte général, avec les dates précises des échéances.

Ces paroles redoublèrent la surprise du voltairien qui se leva, salua le commis aussi étonné que lui, et se retira précipitamment.

— Ah ! se dit-il, chemin faisant, l'aurais-je jamais pensé ! Quelle singulière aventure ! Cette femme que je croyais semblable à tant d'autres actrices, que je confondais avec la Volcourt dont l'intimité me fut si fatale ! cette femme m'a sauvé, sauvé du déshonneur ! sauvé de la mort ! Elle a enveloppé son inappréciable

bienfait dans le plus délicat mystère... Ah! Diderot, ce me semble, a dit avec raison qu'il ne fallait pas juger les personnes d'après leur position sociale. En effet, la Duval m'a forcé de reconnaître en elle une nature supérieure... Mais, de quelle façon la remercierai-je? sa noble action m'impose un rigoureux devoir... Combien je fus injuste! comparer cette généreuse femme à la cupide Volcourt! Non, je ne m'en absoudrai jamais. Comme la Duval se venge grandement de mes dédains!

Lorsque M. de Lorges rentra chez lui, il était encore tout ému de ce qu'il venait d'apprendre.

— Jean, demanda-t-il à son concierge, trouverai-je Bénédicte dans sa chambre?

— Non, monsieur, répondit Jean; il vient de sortir pour faire des visites.

— Savez-vous quand je pourrai le voir?

— Probablement ce soir, monsieur.

— Fort bien. Personne ne s'est présenté, pendant mon absence?

— Pardonnez-moi, monsieur: votre notaire vous a demandé.

— Mon notaire! c'est étrange... Et il ne vous a pas chargé de me dire quelque chose?

— Il a seulement annoncé sa visite pour demain matin, de dix à onze heures.

— Nous verrons de quoi il s'agit... Ah! vous direz à mon fils, aussitôt qu'il rentrera, de venir me trouver.

— Oui, monsieur.

Le voltairien ne tarda pas à s'enfermer dans son salon, pour y lire un ou deux chapitres de *l'Essai sur les préjugés*, par Dumarsais. Voici une des phrases qu'il y remarqua: « Si personne n'osait jamais déchirer le voile du préjugé, comment les nations languissantes sous des sultans efféminés, plongés dans la mollesse, criminels par habitude, et souvent à leur insu, remédieraient-elles à des maux que l'imposture leur peint comme nécessaires, et auxquels la religion leur défend de penser? »

— En vérité, dit tout haut, quoique étant seul, M. de Lorges, la vérité parle en Dumarsais. Quel philosophe!

Le livre de *l'Essai sur les préjugés* était un évangile pour le père de Bénédicte.

Il s'appesantit longtemps sur la pensée contenue dans les lignes citées plus haut, qu'il commenta avec complaisance. Mais au plus fort de ses méditations, il fut interrompu par l'arrivée de Bénédicte qui avait passé la soirée chez la Duval auprès d'Alice, et qui se sentait horriblement gêné en paraissant devant M. de Lorges, dont il redoutait le courroux.

L'acte respectueux n'avait-il pas été présenté le soir même par le notaire? Bénédicte n'ignorait-il pas que l'officier ministériel devait remplir sa mission le lendemain matin seulement?

Toutefois, le jeune homme se promettait d'être ferme, inébranlable, de résister fortement aux opinions paternelles qui faisaient son malheur, et qui avaient causé toutes les amères douleurs d'Alice.

— Asseyez-vous, mon fils, dit M. de Lorges en fermant son livre; asseyez-vous, et expliquons-nous.

Il y avait dans le débit du voltairien tant de calme sévère, que Bénédicte pensa perdre en un instant toute sa fermeté.

— Vous êtes venu un jour, reprit M. de Lorges, me parler d'une affaire très grave, à propos de laquelle votre cousin Roger vous a placé sous sa protection.

— Je n'osais pas... fit doucement Bénédicte.

— Vous m'avez demandé mon consentement pour épouser mademoiselle Alice Alberoy, je crois?

— Oui, mon père.

— Ce consentement, je vous l'ai refusé, par droit et avec raison.

— Je ne nie pas votre droit, mon père.

— Vous ne niez que ma raison... Je vous en remercie. Mais ne revenons pas sur cet entretien dans lequel je fus si déraisonnable. Ne rappelons point le passé. Avertissons au présent. Vous n'avez pas changé de résolution, depuis cette époque?

— Je n'en changerai pas, mon père.

— A votre aise, Bénédicte. On peut tenir pour certain, alors, que vous ne subissez pas seulement l'influence d'un caprice.

— On peut tenir cela pour certain, oui, mon père. La personne que j'aime, et que j'ai vue bien souvent, est digne de l'attachement que j'ai conçu pour elle.

— Ah! vous l'avez revue!

— Je l'ai revue.

— Vous m'avez désobéi.

Il se fit un moment de silence.

Puis, M. de Lorges, illuminé par une pensée soudaine, dit solennellement:

— Mon fils, jurez-moi que vous n'avez jamais touché un seul mot, devant madame Alberoy, sur ma position de fortune!...

— Je vous le jure, mon père. Cependant, au moment de recevoir la main de mademoiselle Alice, je ne tromperais ni la mère ni la fille...

— L'avenir ne m'occupe pas ici. Vous me jurez que vous n'avez pas divulgué mon secret?

— Oui, mon père.

— Eh bien! cela me suffit. Notre explication est terminée.

— Notre explication!...

— Sans doute, car ce consentement que je vous ai refusé autrefois, je vous le donne aujourd'hui...

— Vous consentez?...

— J'irai moi-même chez madame Alberoy, et je lui demanderai pour vous la main de sa fille...

— Est-ce un rêve, ô mon Dieu! s'écria Bénédicte transporté de joie. Plus d'obstacles! Elle sera ma femme! Vous consentez! oh! mon père, que vous êtes bon!

Et il sauta au cou de M. de Lorges.

— Le notaire, en vous parlant, ajouta-t-il, ne vous a pas...

— Le notaire ne m'a pas trouvé ici, interrompit très vivement M. de Lorges.

Stupéfait, Bénédicte n'acheva pas sa phrase.

— Et que devait donc me dire le notaire? demanda le voltairien.

— Il devait... il devait... balbutia Bénédicte, vous parler... de ce mariage...

A quoi bon apprendre à M. de Lorges la mission complète de l'officier ministériel? L'acte respectueux devenait inutile, il était inutile d'en faire mention.

Bénédicte le comprit.

Après avoir quitté son père, qu'il remercia avec

des larmes de bonheur, il monta dans sa chambre, écrivit un mot de lettre, appela le concierge et lui dit :

— Jean, portez ceci au notaire.

— Ce soir ?

— Ce soir même.

Bénédict pria l'officier ministériel d'anéantir l'acte respectueux.

XX.

JOURS DE SOLEIL.

En moins de six semaines, le mariage de Bénédict et d'Alice put être célébré. M. de Lorges était allé lui-même demander à madame Alberoy la main de sa fille, et il avait remercié celle qui l'avait si délicatement obligé.

Mais, demeurés sous l'influence des propos tenus par le malheureux Odieuvre, Guistelle et l'abbé Charles désapprouvèrent le mariage.

Le dernier, cependant, à qui Bénédict se confessa, ne manifesta pas sa désapprobation. Ses principes de tolérance s'y opposaient. Il se contentait de gémir sur l'avenir de Bénédict. Guistelle, au contraire, moins éclairée en sa foi, partant plus exclusive, se tint complètement à l'écart ; elle se promit bien de ne plus paraître dans la maison de M. de Lorges, où, pour comble d'impiété, une fille d'actrice allait prendre la première place.

Malgré tout, quels doux événements se passaient chez M. de Lorges !

Depuis la mort de madame de Lorges, jamais le bonheur n'avait franchi le seuil de cette habitation.

Alice devint une providence pour la famille, pour les amis, pour les domestiques. Ses qualités excellentes ravirent tous les cœurs. Que dire de plus ? Elle rappela, sous beaucoup de rapports, la vertueuse mère de Bénédict.

Elle avait parfaitement, et sans arrière-pensée, déterminé l'importance de la mission qu'elle devait remplir ; elle acceptait le rôle de trait d'union entre Bénédict et son père.

Ses victoires consisteraient à établir de l'harmonie entre deux caractères extrêmes, entre « le feu et l'eau, » comme disaient les bavards de Rouen, entre un zélé catholique et un ultrà-voltairien. Tous ses efforts y tendirent.

A Bénédict elle inculqua une modération que, depuis quelque temps, il avait perdue ; à M. de Lorges, elle conseilla avec succès un silence absolu sur les matières religieuses ou philosophiques.

Aussi, la conduite d'Alice parut-elle admirable à chacun.

Bientôt les appréhensions de l'abbé Charles et les répugnances de Guistelle s'effacèrent. Aucune œuvre de bienfaisance, patronnée par le prêtre ou par la pieuse fille, ne s'établissait sans le concours d'Alice et de la Duval.

XXI.

LES SOUVENIRS DE L'ART.

La Duval savoura avec délices les joies de la famille. Sa réhabilitation dans le monde l'enivra. Elle ne ren-

contraît plus sur son passage des gens au geste impérieux, au regard méprisant ; mais quelquefois le souvenir de sa carrière théâtrale, de ses triomphes d'artiste, l'étreignait, faisait naître en son cœur les amertumes du regret.

Ces réminiscences furent d'abord très rares, et l'ancienne cantatrice leur résista bravement. — Ah ! se disait-elle, lorsque seule, enfermée dans son appartement, placée devant son clavecin, elle chantait l'un des morceaux qui naguère avaient le plus enthousiasmé la foule, je ne me repens pas d'avoir abandonné l'art, puisque l'art ne pouvait s'accorder avec le bonheur de ma fille. Ma tendresse pour Alice l'a emporté sur ma vanité, sur mon orgueil ! Dieu soit loué ! Il m'a bien inspirée.

L'artiste faisait parfois de la musique, sans cesser d'être femme du monde par la pensée.

Cependant, un jour qu'Alice et Bénédict s'étaient absentés pendant trois longues heures, la Duval sentit bien qu'elle allait céder au démon de la tentation. Elle chanta !!! et il lui sembla que jamais sa voix n'avait eu autant d'éclat ni de force, autant de charme ni de fraîcheur. Ce ne fut pas tout : dans son exaltation d'artiste, elle se figura que le public rappelait à lui sa cantatrice favorite.

La révolte s'éleva dans l'âme de la Duval. Pourquoi ne pas reparaitre sur cette scène où les bravos l'avaient constamment accueillie ? Ne pouvait-elle pas, comme autrefois, mériter, obtenir l'estime et l'admiration tout ensemble ? N'était-elle pas une exception parmi les femmes de théâtre ?

Ces pensées l'absorbaient, quand tout à coup elle se rappela qu'elle avait absolument promis à Bénédict de renoncer au théâtre. Ce fut la seconde phase d'une lutte dans laquelle la Duval risquait de succomber. Les vocations d'artiste sont si puissantes !

Bientôt, le souvenir même de sa promesse sembla s'éteindre.

Cette noble femme ne savait plus résister au feu qui la dévorait. Elle se voyait entourée de spectateurs émerveillés, de compositeurs ravis, de compagnes désarmées par sa supériorité sans conteste. Son imagination lui représentait une salle comble, depuis le parquet jusqu'au cintre. Et les applaudissements se succédaient : on prodiguait à la cantatrice réapparue les bravos frénétiques et les monceaux de fleurs.

L'épreuve excédait les forces de la mère d'Alice, qui, loin de triompher cette fois, se leva du clavecin, en s'écriant :

— J'ai rempli mon devoir de mère ! Qui exigerait de moi un sacrifice trop prolongé ? Oh ! j'écrirai au directeur de l'Opéra, à Paris ! Je rentrerai au théâtre dans *Pygmalion* ! On ne m'a certainement pas oubliée ; et, je puis le dire, sans exagérer la valeur de mon talent, personne ne m'a remplacée encore !

En ce moment, Alice parut seule à la porte du salon de la Duval.

Elle vit sa mère très animée. Un feu extraordinaire brillait dans les yeux de la cantatrice, qui vocalisait avec entraînement. De son gosier s'échappait un véritable jet de notes limpides et scintillantes.

En apercevant Alice, la Duval se contint le plus qu'il lui fut possible ; mais Alice remarqua cet effort.

— Continue, bonne mère, dit-elle. Oh ! j'enten-

dais tout à l'heure, en montant l'escalier, le délicieux timbre de ta voix. Jamais elle n'eut plus de charme ni d'expression. Chante encore. Répète donc pour moi l'*andante* de ce grand air que tu viens d'exécuter si supérieurement !

— Chère Alice, tu ne me flattes pas ?

— Non, non ; le public le plus sévère ne saurait résister aux prodiges de ta voix.

Animée par ces paroles, la Duval recommença son air, qu'elle déclama mieux encore que la première fois. Quand elle eut terminé, elle prit le bras de sa fille, avec un mouvement nerveux, et, d'un ton vif et résolu :

— Ainsi, dit-elle, si je rentrais au théâtre, j'y reprendrais ma place accoutumée ?

— Je n'en doute pas.

— Eh bien ! Alice, j'accepte tes encouragements. Tu es ma fille et mon amie. Tu ne te plairais pas à me mentir. Je te crois. Aucune de mes qualités vocales n'a passé. Aussi je me décide à reparaitre sur la scène.

— A affronter encore les caprices du public ? fit Alice, un peu effrayée par la subite résolution de sa mère.

— Oui. Je sens que je le dominerai. Mon enthousiasme renaît ; il me semble que l'art n'est pas éteint en moi. Loin de là, grâce au long repos que j'ai goûté, mes forces ont doublé. Va, j'aurai encore de longs et éclatants succès.

— Assurément, dit Alice, entraînée elle-même par les paroles de sa mère. Qui méconnaîtrait votre talent expérimenté ? Qui ne vous accablerait de bravos ?

— Quel bonheur ! s'écria la Duval. Toute une salle frémissante devant moi !

— Des gentilshommes, des princes, le roi en personne daignant vous applaudir ! continua Alice.

— Ce que Paris renferme d'artistes et d'amateurs viendra m'entendre avec empressement...

— Et vous proclamera encore la reine du chant...

Mais un nuage passa subitement sur le front de la Duval.

— Crois-tu, dit-elle à sa fille, que personne ne s'oppose à ma rentrée au théâtre ?

— Vous êtes libre, ma mère.

— Pas complètement.

— Et pourquoi ?

— Pourquoi ? parce que je ne voudrais pas que ton mari trouvât mauvais...

— Lui ! Il est si bon ! Il vous aime tant !

— Je n'en doute pas, ma fille ; mais nos idées diffèrent tellement !...

— Qu'importe ? Je lui apprendrai moi-même votre résolution, ma mère, et vous verrez qu'il ne manifestera aucun mécontentement. Reprenez donc toute votre gaieté. Ne vous privez pas des douces jouissances du succès. Oh ! vous aurez de magnifiques triomphes comme autrefois ! Nous irons à Paris avec vous. Nous vous entendrons souvent !

Et, selon son habitude, Alice termina l'entretien par un baiser. Elle se retira, laissant la Duval aux prises avec le démon de la gloire artistique.

Les premières paroles qu'Alice adressa à Bénédicte se rapportèrent à la Duval.

Avec un calme exquis avec une douce froideur, Bénédicte répondit :

— Je ne puis, je ne dois intervenir ici. Ta mère agira selon ses desseins, et ma volonté ne s'élèvera pas contre la sienne. Pour moi, j'eusse préféré qu'elle se livrât pour toujours au culte de la vie intime et domestique, qu'elle ne nous quittât pas, qu'elle remplît une partie du vide laissé autour de moi par la mort de ma mère. Si elle en décide autrement, je n'en aurai pas pour elle moins d'amitié, moins de respect.

— Sa décision n'est pas prise. Ma mère attend peut-être que je t'aie parlé de son projet.

— Ne la contrarie en rien, ma bonne Alice.

— Sois tranquille. Combien elle va se réjouir ! Tiens, je cours vers elle.

En effet, Alice bondit comme un taon et retourna dans la chambre de la Duval.

— Je vous l'avais bien dit, ma mère ! s'écria-t-elle en frappant ses deux mains avec joie. Bénédicte approuve votre résolution.

Alice, ainsi que cela arrive aux bonnes natures, même les plus scrupuleuses, exagérait le bien, pour augmenter le contentement de sa mère.

Plus réfléchie, la Duval répliqua :

— Demain j'écrirai au directeur de l'Opéra. Je ne veux rien précipiter.

Puis elle prit sa fille par le bras, et descendit au jardin, où les deux femmes trouvèrent Bénédicte qui soignait quelques fleurs délicates.

La Duval désirait sonder elle-même la pensée de son gendre.

Au bout de la principale allée du jardin, M. de Lorges, déjà frappé par une maladie chronique, était assis sur une chaise de bois peint en vert. Il lisait un roman de Crébillon fils. Alice se rendit auprès de M. de Lorges ; la Duval se tint à côté de Bénédicte.

Deux conversations très différentes s'engagèrent. Entre la Duval et Bénédicte, il fut parlé poésie des fleurs et merveilles de l'art. Indirectement, et par analogie, la mère d'Alice put savoir jusqu'à quel point Bénédicte approuverait sa rentrée au théâtre. Tout d'abord, le jeune homme exalta avec une éloquence irrésistible les œuvres de la création. Il démontra comment le moindre brin d'herbe était plus parfait en sa forme que le plus magnifique monument d'architecture. Il déclara que le bonheur de la vie consistait surtout dans l'étude approfondie, dans l'admiration intelligente de la nature. La cantatrice riposta, plaïda sa propre cause, celle des artistes, avec une chaleur qui ébranla un peu, mais bien peu, les convictions de Bénédicte. Elle remarqua combien la créature humaine se relevait en imitant l'œuvre divine. Elle établit très lucidement les parties de l'art dues au génie propre de l'homme, les compositions littéraires, picturales ou musicales. Enfin, elle donna pour argument sans réplique en faveur de son opinion, le consentement unanime des peuples, qui ont fait de l'art une quasi-religion universelle.

— Une quasi-religion universelle ! exclama Bénédicte, à qui cette expression déplaisait fort. Parce que l'art ravit les masses, leur arrache des bravos et des couronnes, vous le comparez à une quasi-religion ! Ici, je vous arrête tout de bon. Quelque grandeur qui réside en lui, l'art n'en a pas moins sur les hommes un empire très imparfait, dont le sensualisme peut revendiquer la plus large part.

— Voilà le grand mot : sensualisme ! répliqua la Duval. Vous êtes bien sévère, Bénédicte.

— J'aborde les faits, pour vous prouver ce que j'ai avancé. Le tableau nous séduit par la pensée qui a présidé à sa composition, mais plus encore par l'attrait harmonieux des couleurs. Le livre occupe, distrait principalement notre esprit. Le morceau de musique s'adresse, avant toute chose, à notre sensibilité nerveuse. Aussi, je le déclare, pour moi la plus belle œuvre artistique ne vaut pas le plus simple objet de la nature.

— Vous avez peut-être raison, mon ami, dit avec tristesse la cantatrice, qui ajouta tout bas : « Il est impossible que ma rentrée au théâtre ne froisse pas extraordinairement les idées d'un pareil esprit ! »

Comme la Duval et Bénédicte s'apprétaient à continuer la conversation, Alice les appela bruyamment. Tous ils se trouvèrent bientôt rassemblés autour de M. de Lorges.

— Ma mère et Bénédicte, je vous fais juges, dit vivement la jeune femme.

— Qu'y a-t-il donc ? demanda la cantatrice.

— Il y a, reprit Alice, que tout à l'heure je suis venue à côté de mon père qui lisait. Moi présente, il a, par galanterie, cessé sa lecture.

— Ai-je eu tort ? fit M. de Lorges, plus souriant que d'habitude.

— Non, répliqua Bénédicte.

— Attendez, attendez ; nous ne sommes pas au point principal du procès, dit Alice. Voici ce dont il s'agit : tout à l'heure, j'ai voulu feuilleter le volume que mon père lisait, et il s'y est opposé en usant d'un prétexte que je n'accepte pas.

— Et lequel ?

— J'ai dit et je dis encore, interrompit M. de Lorges, que ce livre n'était pas bon pour être lu par vous.

— Vous entendez ! s'écria Alice : moi, je ne dois pas lire cet ouvrage que mon père lit chaque jour. J'en conclus, alors, que l'ouvrage est mauvais.

— Certainement, hasarda Bénédicte.

— La conclusion est parfaite, ajouta la Duval.

— Non pas, répliqua M. de Lorges. C'est le *Sopha*, roman de M. Crébillon fils. Rien de plus agréable ; rien de mieux écrit. Mais cela renferme des passages risqués, très risqués, etc...

— Comment ! mon père, vous lisez ces passages-là, et vous pensez qu'ils sont capables de salir mon imagination ! Ils ne peuvent attaquer mon esprit s'ils respectent le vôtre.

— Vous croyez cela ? répliqua M. de Lorges en se rengorgeant. Tous les esprits ne peuvent pas prendre et digérer la même nourriture...

— En d'autres termes, dit Alice, il y a des livres trop forts pour ma faible raison. Vous pourriez ajouter : trop peu moraux pour mes principes.

— Méchante Alice ! comme elle me tourmente.

— Eh bien ! demanda la jeune femme à sa mère et à Bénédicte, ai-je tort ?

— Je ne puis rendre d'arrêt, fit la Duval, qui n'aimait pas à entrer dans ces sortes de débats.

Bénédicte s'excusa aussi pour ne point voir s'élever une de ces mille petites querelles qui avaient rompu si fréquemment la bonne harmonie entre son père et lui.

Alice seule tenait tête au voltairien. Sa grâce, sa jeunesse, sa beauté, son esprit lui fournissaient des armes très puissantes, dont la force principale était de ne point irriter le vieillard.

On fit un tour de jardin, puis on se mit à table pour dîner. Le sujet de la conversation changea aisément.

XXII.

L'ANGE CONVERTISSEUR.

Lorsque, le lendemain, il s'agit d'écrire à Paris au directeur de l'Opéra, la Duval y réfléchit. Elle comprit que Bénédicte souffrirait de sa résolution, et que, par contre-coup, Alice verrait se glisser quelques nuages entre elle et son mari. Malgré les tentations qui la pressaient en foule, malgré la perspective de triomphes nouveaux, elle jura d'accomplir jusqu'au bout son généreux sacrifice.

En effet, il fallait que l'une des deux familles alliées cédât le pas à l'autre, pour éviter les perpétuels dissentiments. Or, M. de Lorges exagérait de jour en jour ses opinions voltairiennes ; Bénédicte, de son côté, avait des convictions inébranlables.

A la Duval de céder, de s'immoler en renonçant à son propre bonheur, afin d'assurer pour toujours le bonheur de sa fille. Ce dévouement, pour lequel elle n'hésita guère, la frappa d'une façon cruelle. Elle prit de l'ennui, elle s'attrista et se prétendit malade, quand son moral seul était affecté.

La pauvre femme ferma son clavecin, ne chanta plus, se condamna à une retraite presque absolue, et refoula ses chagrins au fond de son cœur. Jamais elle ne prononça un mot sur sa carrière passée ; son abnégation n'eut pas de limite. Le seul rayon de joie qui descendit en son âme eut pour foyer le calme de sa fille.

Alice, elle aussi, se livrait à une œuvre de dévouement pour plaire à son mari : elle combattait les opinions de M. de Lorges, qu'elle étonnait chaque jour par ses mille petites malices de raisonnement. Très souvent elle embarrassait le vieillard, en lui poussant des arguments irréfutables.

Toutes les opinions antireligieuses la trouvaient aussi incrédule, aussi moqueuse, que M. de Lorges se montrait moqueur et incrédule pour les articles de la foi catholique. Tantôt elle reprenait très doucement, très gracieusement surtout, le père de Bénédicte sur quelques exagérations philosophiques ; tantôt elle lui retraçait les scènes les plus touchantes inspirées par le christianisme.

M. de Lorges répondait d'abord avec de grandes colères, puis il se calmait et n'exigeait point qu'Alice se rangeât à son opinion.

Deux années suffirent pour rendre le voltairien presque tolérant.

Peut-être aussi l'âge apaisait-il le sang jusqu'alors si impétueux de M. de Lorges. Alice prenait sur lui un ascendant véritable.

La goutte, méchante compagne des vieillards, harcelait depuis longtemps le père de Bénédicte. Bientôt elle vint l'accabler, et quand le mal fut continu, le caractère de M. de Lorges s'aggrava.

Le vieillard, qui restait six mois de l'année im-

tent, parut de plus en plus sombre. Ses souffrances s'accrurent d'une manière effrayante. Il ne lut presque plus ses auteurs favoris. Il parla à peine et se concentra chaque jour davantage.

Alice seule savait pénétrer sous l'écorce de cette nature sans expansion, arracher quelques sourires à cet homme qui payait par ses douleurs physiques les excès qu'il avait commis pendant sa vieillesse.

Une fièvre intense se déclara tout à coup. Elle mit en danger la vie de M. de Lorges. Dès le troisième jour, le médecin, vivement pressé de s'expliquer, avoua que, selon lui, aucun remède ne pourrait guérir le père de Bénédicte.

Bientôt toute la maison de M. de Lorges est en mouvement.

Bénédicte, Alice et sa mère, Guistelle aussi, sont rassemblés autour du malade, dont les forces ont complètement disparu. La mort s'approche de M. de Lorges, qui la voit venir avec terreur, mais qui, par un dernier orgueil, se retranche dans son imperturbable concentration. Ni Bénédicte, ni la Duval, ni Guistelle, ne parviennent plus à se faire entendre du moribond.

Mais Alice, toujours Alice, a conservé ce touchant privilège. Le moindre sourire de M. de Lorges est pour elle, la moindre attention du goutteux est pour la douce voix d'Alice.

Chacun, dans la maison, s'attend à une terrible catastrophe, et déjà les larmes commencent à couler. Presque tremblante, Alice pose ses lèvres rosées sur le front terni du vieillard. Elle a assumé sur elle une grande responsabilité; elle va parler au nom de son mari, de sa mère et de Guistelle; elle va consulter M. de Lorges sur ses derniers souhaits avant l'instant suprême.

En un mot, Alice doit essayer de réconcilier l'esprit fort avec la religion.

— Ne voulez-vous rien, mon cher père? dit-elle.

— Non, ma fille, répond M. de Lorges avec difficulté, mais sans aigreur.

A ces paroles, Bénédicte, désolé, sort avec Guistelle.

— Hélas! lui dit-il, il y a dix-huit ans, dans le même mois, ma mère a rendu le dernier soupir sans entendre les exhortations d'un prêtre. Mon père, qui alors fut dur, inexorable, va aujourd'hui mourir sans confession.

— Espérons encore, fit Guistelle.

— Espérer! Il a répondu: non. Ah! pourquoi n'avez-vous pas prié l'abbé Charles de venir.

— Je lui en ai touché quelques mots; mais l'abbé Charles m'a répondu qu'il ne se présenterait pas chez M. de Lorges avant que le mourant l'ait fait demander.

— Mon père est si faible! A peine pourrait-il se rappeler le nom de notre vénérable ami.

— Voilà ce que j'ai expliqué à M. l'abbé.

— Eh bien?

— Un scandale s'élèverait, m'a-t-il répondu, scandale semblable à celui qui s'est élevé le jour où mourut madame de Lorges.

— Oh! je me le rappelle bien! Mon père refusa d'ouvrir la porte au ministre de Dieu.

— Et aujourd'hui, jusqu'à présent, c'est-à-dire, il n'y a pas d'apparence que l'abbé Charles puisse

être mieux reçu, à moins que les idées de M. de Lorges ne changent soudainement, à moins que la grâce ne le touche.

— Prions donc pour mon père! murmura Bénédicte, en essayant de grosses larmes. Bénédicte et Guistelle rentrèrent dans la chambre de M. de Lorges; ils tombèrent à genoux près du lit. A peine ils avaient prié, à peine ils s'étaient relevés, qu'Alice adressa ces paroles au moribond:

— Vous voyez auprès de vous, mon père, votre famille aimée: ici, votre fils; là, ma mère; plus loin, votre vieille amie Guistelle.

M. de Lorges souleva un peu sa tête, qu'il hochait lentement. Puis il attachait ses regards sur les quatre personnes qui se tenaient au chevet du lit.

— Je vois bien qu'il faut mourir, dit-il. Je n'ai plus que quelques heures à moi.

— Non, non, répondit impétueusement Alice. Au contraire, vous avez très bon visage. Vous souffrez, mais vos douleurs vont se calmer. Pour vous distraire de ces noires pensées, voulez-vous que je vous fasse une lecture?

— Oui, ma fille.

— Cela ne vous fatiguera pas?

— Non. Prends donc dans ma bibliothèque, l'*Encyclopédie* de M. d'Alembert, au mot: *Mort*. J'ai lu vingt fois cet article. C'est un chef-d'œuvre.

Alice se leva, en apparence pour aller chercher le livre dont parlait M. de Lorges, mais, en réalité, pour prendre dans la bibliothèque de Bénédicte une traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ*.

Elle revint s'asseoir près du lit de son beau-père, et elle ouvrit l'in-4° qu'elle tenait dans les mains. Elle lut: « Celui qui me suit ne marche pas dans les ténèbres, dit le Seigneur. »

— Ce n'est pas cela, observa le vieillard; je t'ai demandé l'article *Mort*.

Et il jeta un rapide coup d'œil sur le livre.

— Ah! reprit-il, voilà l'*Imitation* que ma femme me donna la veille de notre mariage.

Il se tut.

Évidemment, un monde de pensées profondes s'agitaient dans l'âme du voltairien. Il se sentait accablé aussi par les souvenirs.

— Faut-il continuer? hasarda Alice.

M. de Lorges ne répondit rien; mais, tombant dans l'innocent piège que lui avait tendu la jeune femme, il considéra le livre avec attention, puis il voulut le porter à ses lèvres, en disant:

— Ma chère femme! Elle m'a précédé au tombeau! selon la nature, pourtant, j'aurais dû partir avant elle!

Alice prit de nouveau l'*Imitation*, et elle lut encore. Tout à coup, la physionomie de M. de Lorges changea; il poussa un long soupir, et, avec des sanglots entrecoupés:

— Hélas! s'écria-t-il, qu'ai-je fait? Je l'aimais tendrement, et j'ai eu souvent pour elle des paroles amères, de dures volontés... Qu'elle me pardonne! qu'elle me pardonne!

— Voulez-vous me permettre de lire le troisième verset? demanda Alice.

— Oui, ma fille, répondit le vieillard déjà fort ému.

Alice ne se fit pas attendre. A peine elle eut

achevé le troisième verset, que M. de Lorges éclata en sanglots.

— Cette lecture, dit-il, me rappelle ma jeunesse, un passé qui a fui pour toujours, un temps heureux et tel que je l'ai regretté dans ces dernières années... Oh ! quel beau langage ! Pourquoi ai-je persécuté mon excellente femme ! Bénédicte, pourquoi ai-je pesé si longtemps sur ta conscience !

Bénédicte s'approcha doucement de son père, dont il prit la main avec tendresse.

— Non, mon fils, continua M. de Lorges, je mourrai sans m'être réconcilié avec Dieu, avec le Dieu de mes jeunes années... Il me punira d'avoir éloigné le prêtre de ma femme ; il me refusera, à moi, qui ai si longtemps renié sa sainte loi, blasphémé son nom, la consolation que j'ai refusée à ta mère agonisante...

— Loin de vous ces pensées, mon père ! répliqua Bénédicte. Dieu est trop grand pour se venger.

M. de Lorges ferma soudain les yeux.

Il y eut un instant de silence.

Le regard du vieillard, à peine entr'ouvert, fut pour Alice, et il murmura :

— Une ange!... Alice, tu es une ange ! Reste à mon chevet... oh ! ne me quitte pas !... Je vais mourir. Près de toi qui pries, j'ai moins peur de la mort... Ta voix me calme. Chère enfant ! combien j'éprouve de douceur à te regarder, là, sans cesse !... Et vous, madame, ajouta-t-il, en tournant ses regards vers la Duval, je vous ai méconnue... il faut que vous me pardonniez !

C'était un tableau déchirant. M. de Lorges se débattait contre la mort, et regrettait d'avoir passé la seconde partie de sa vie si contrairement à la première. Mais il n'avait pas la force de rompre absolument avec le passé. Quelque chose lui disait qu'il ne devait pas mourir autrement qu'en chrétien. Le souvenir de ses parents, hommes religieux, de sa femme, fervente catholique, et la vue de ses enfants, restés fidèles aux croyances de leurs familles, le frappait d'impuissance.

Son voltairianisme expirait, mais sa foi ne revenait pas encore.

A cet instant suprême, Alice prit la parole.

— Mon père, dit-elle, M. l'abbé Charles a demandé ce matin s'il pourrait vous rendre visite ce soir...

M. de Lorges ne répondit pas.

— Il viendra vous voir en ami, ajouta la jeune femme.

— Ce soir, répliqua le moribond, il sera trop tard... qu'il vienne... le plus tôt possible... J'éprouverai du bonheur à lui serrer la main... C'est un ami...

Comme M. de Lorges parlait, la bonne Guistelle s'élança hors de la chambre, pour aller chercher l'abbé Charles.

— Ma vertueuse femme ! répéta encore M. de Lorges, qu'elle me pardonne ! qu'elle me pardonne !

Peu après, la porte s'ouvrit, et le prêtre entra. A la vue de l'abbé Charles, le moribond ne prononça que ces trois mots :

— Je... vous... attendais...

Et il expira au milieu de sa famille éplorée, en présence du vénérable prêtre. Quand il eut fermé les yeux, Bénédicte se précipita dans les bras de l'abbé et s'écria :

— Oh ! si vous étiez venu une heure plus tôt, monsieur l'abbé, je vous devrais la douce consolation d'avoir vu mon père mourir chrétiennement !...

— Il n'était pas besoin de ma présence, Bénédicte, répondit l'abbé Charles. Votre femme a réussi bien mieux que je ne l'eusse fait, peut-être. Elle a été comme un pont jeté entre votre père et moi. Je l'eusse effrayé, elle l'a charmé. Parfois, la vertu douce et modeste l'emporte, pour convertir, sur les graves enseignements de la religion.

Ambroisé Paré, le chirurgien du XVII^e siècle, disait à propos d'un malade : « Je le pansay, mais Dieu le guarit. » Votre femme peut dire : « J'ai converti mon père, et le ministre de Dieu lui a accordé le pardon ! »

Telle est la puissance de l'idée religieuse, que Bénédicte ressentit à peine le chagrin de la mort de son père. M. de Lorges n'avait-il pas fait une fin chrétienne ? Le voltairien « n'attendait-il pas un prêtre ? »

Quelques années plus tard, la Duval descendit, elle aussi, dans la tombe, bien certaine de laisser au monde deux êtres aussi heureux qu'on puisse l'être sur terre. L'ennui l'avait tuée plus vite encore que les années : voilà ce que sa fille ignore toujours.

Augustin CHALLAMEL.

LE PONT INVISIBLE.

I.

Une après-midi de l'année 1720, deux hommes à cheval, — l'un se tenant à distance respectueuse de l'autre, — gravissaient lentement le versant d'une colline séparée par une gorge profonde, de la chaîne la plus escarpée du Jura.

Celui des deux cavaliers qui marchait en tête, semblait endormi dans ses réflexions. A peine se donnait-il le soin de diriger sa monture, dont le poitrail écumeux attestait que la pauvre bête avait dans les jambes une longue route. Aussi allait-elle d'un pas mesuré et en prenait-elle tout à son aise. De temps en temps son sabot, gris de poussière, rencontrant un caillou, ses jarrets hésitaient. Alors seulement le cavalier se réveillait de sa torpeur, ramassait machinalement les brides, et enfonçait ses éperons dans les flancs du cheval qui, habitué à ce manège depuis trois jours, se contentait d'éventer sa croupe avec les franges de sa queue, sans rien changer pour cela à son allure nonchalante.

Disons quelques mots de ce voyageur mélancolique.

C'était un jeune homme de trente-cinq ans environ ; d'une beauté mâle et d'une élégance exceptionnelle, même sous ses habits souillés par la route. Il avait la mine fière, mais d'une fierté tempérée en tout temps par une douceur charmante, et que les dispositions d'esprit où il se trouvait rendaient, comme on dit, intéressante. Il avait l'œil bien ouvert, le regard humide et tendre ; sa lèvre supérieure cachée par une moustache fine et bien taillée d'habitude, se contractait souvent sous la corrosité d'un sourire amer et dédaigneux. Toute cette beauté, qui avait fait grand

bruit à Versailles, était voilée en ce moment par une tristesse étendue à la fois sur le visage et le cœur du jeune gentilhomme.

Il s'appelait le comte Philippe de Sabran, et était colonel de dragons. Il avait conquis ses éperons d'honneur dans la campagne d'Espagne, sous les ordres de M. le maréchal de Vendôme. On saura tout à l'heure par quelle suite de circonstances, il avait depuis huit jours fui tout à coup Paris et Versailles, où il tenait le rang qu'on accorde toujours à un gentilhomme de bonne naissance, de bravoure éprouvée, et que les femmes avaient mis en évidence.

Le second voyageur, celui qui suivait Philippe, était un valet, ou pour mieux dire, un demi-valet, une sorte de confident intime, que la guerre avait rapproché du jeune comte, et que les aventures de garnison avaient dressé on ne peut plus convenablement. Bouteselle (ainsi il se nommait) était quelque peu cousin de Sganarelle.

Il n'avait point pris aussi philosophiquement que son maître le parti de la retraite. Les regards hébétés et peu satisfaits qu'il promenait autour de lui, indiquaient assez que la solitude et le silence qui l'enveloppaient ne paraissaient pas fort de son goût. De temps à autre, il haussait les épaules en poussant de longs soupirs très significatifs; puis il éprouvait des accès de colère se traduisant en grands coups d'éperons dont il ensanglantait les flancs de son cheval. Souvent même il se retournait comme pour envoyer un regret à Versailles et à Paris, qui étaient, hélas! bien loin derrière lui.

La nuit arrivait; de grands voiles de deuil commençaient à couvrir l'horizon. Le sommet des montagnes n'était plus guère accessible à l'œil de nos deux voyageurs, et la plaine qui serpentait à leurs pieds était comme noyée dans l'obscurité. Cette grande mélancolie dont tous les cœurs un peu endoloris se sentent saisis aux heures où la nature s'éteint, amena deux larmes sur les paupières de Philippe, et un juron sur les lèvres de Bouteselle.

Les deux cavaliers étaient parvenus à un point où la route se bifurquait. Philippe s'arrêta très indécis et regarda tout autour de lui avec inquiétude. Il appela Bouteselle.

— Te souviens-tu bien de l'itinéraire qu'on nous a tracé? demanda-t-il à son valet.

— Pas le moins du monde, M. le comte.

— Tu es un sot, répliqua le maître.

Bouteselle courba la tête.

— Voyons, reprit Philippe avec un peu d'humeur, faut-il tourner à droite ou bien à gauche?

— M'est avis que nous ferions mieux de donner en arrière, et de nous en revenir sur nos pas.

— Si tu me parles encore de cela, je te jette au fond du premier précipice que je rencontrerai. Tiens-toi pour averti.

Bouteselle ne souffla plus mot.

Philippe s'impatientait déjà, lorsqu'il avisa un jeune enfant de la campagne s'en revenant de la cueillée, une poignée d'herbes sous le bras et un fagot de branches sèches sur l'épaule. Philippe l'appela. Le jeune gars s'approcha si près du cheval, que celui-ci se mit à brouter le paquet d'herbes, pendant que M. de Sabran, à demi-penché sur ses arçons, questionnait l'enfant.

— Dis-moi, petit, y a-t-il loin encore d'ici au manoir de Viremolle?

— Cela dépend, monseigneur; il n'y a pas loin pour celui qui connaît bien la route; mais pour qui-conque ne sait pas les secrets de tous les sentiers, il y a de quoi se promener pendant trois jours au galop d'un bon cheval. C'est comme pour trouver le chemin du château de Montvert.

— Qu'est-ce que le château de Montvert? demanda Philippe avec une sorte d'inquiétude.

— Le pendant de Viremolle, mon gentilhomme; c'est-à-dire un fantôme de pierres que personne n'a jamais habité et dont personne n'ose approcher, tant on en a peur. Est-ce que monseigneur y va?

— A Viremolle, oui. Et peux-tu m'enseigner exactement la route?

L'enfant, toujours pendant que le cheval de Philippe lui dévorait ses herbes, entra dans des explications tellement embrouillées sur le nombre de sentiers à prendre à droite, sur ceux qu'il fallait suivre à gauche, le tout s'enchevêtrant pêle-mêle, que Philippe, pas plus que Bouteselle, n'y comprit rien.

— Je déferais, marmotta Bouteselle, le diable lui-même de ne pas s'égarer dans un pareil écheveau de fil. Tenez, monsieur le comte, je persiste à dire que nous aurions plus court à retourner sur nos pas.

Philippe feignit de n'avoir pas entendu, et s'adressant de nouveau au jeune paysan :

— Veux-tu gagner deux écus, mon gars?

L'enfant, étourdi de la question, ouvrit des yeux énormes qu'éblouissait la vue des deux pièces d'argent. L'émotion lui avait coupé la parole. Il se contenta de répondre par un signe de tête.

— Eh bien! reprit Sabran, tu vas nous servir de guide jusqu'à Viremolle.

— Bien volontiers, monseigneur; je marche en avant.

— Ah! fit le comte, dis-moi, rencontrerons-nous sur la route quelque précipice?

Bouteselle se dressa subitement sur ses étriers, et frissonna de la tête aux pieds.

— Oh! oui, répliqua l'enfant, deux ou trois, très profonds même.

— C'est bien, et en route. Toi, Bouteselle, passe devant moi, pour que l'idée ne te vienne pas de retourner sur tes pas...

Bouteselle comprit toute la portée de ces mots. Il savait par expérience que Philippe était homme à tenir ce qu'il promettait; il l'avait éprouvé plus d'une fois. Il se confia à la Providence, tout en basant beaucoup d'espérance sur la disposition morale dans laquelle se trouvait son maître.

Le jeune paysan ouvrait donc la marche, Bouteselle le suivait immédiatement, et Philippe fermait le cortège. Ils s'enfoncèrent tous trois dans une série de sentiers plus ou moins frayés. Il n'y avait pas cinq minutes qu'ils cheminaient ainsi, que Philippe était retombé dans sa mélancolie, en abandonnant à son cheval le soin de le conduire. La vie extérieure avait de nouveau disparu de lui. Quant à Bouteselle, il épiait d'un œil inquiet tous les accidents de la route; il était évidemment poursuivi par le cauchemar du précipice. Tout à coup, apercevant à quelques pas en avant un entonnoir de verdure et des cimes d'arbres à ras du sol, indice certain d'un gouffre dont il ne se

souciait pas de connaître la profondeur, — il se pencha vers le jeune paysan qui se tenait à la tête de son cheval, et lui dit tout bas à l'oreille :

— C'est un précipice, n'est-ce pas, que nous avons là devant nous ?

— Et un fameux encore, répliqua l'enfant. On raconte que le dernier seigneur de Viremolle y jeta dans la même journée, deux paysans qu'il avait surpris braconnant sur ses terres.

— Jésus-Maria ! pensa Bouteselle en s'essuyant le front, le dernier seigneur de Viremolle était le grand-père du comte Philippe. C'est une monomanie dans cette famille de tuer les gens par les précipices...

Puis une idée sublime parut lui venir ; et, se penchant de nouveau vers le jeune paysan :

— Veux-tu gagner un écu en sus de ceux que mon maître t'a promis ?

— Ce n'est pas de refus, murmura l'enfant, qui se familiarisait à ce genre de bénéfices.

— Eh bien ! arrête-toi, dis au comte que tu es fatigué, je proposerai de te prendre en croupe, et tu accepteras.

— Et vous me donnerez un écu pour cela ?

— Comme je te le dis.

— C'est trop de mon goût pour que je refuse.

Ce qui fut dit fut fait. Et une fois que Bouteselle eut mis l'enfant en croupe :

— Comme cela, pensa-t-il, si le comte persiste dans sa monomanie de me jeter au fond du précipice, il reculera devant l'idée d'y enterrer ce pauvre enfant avec moi.

Mais Philippe ne songeait plus ni à Bouteselle ni aux précipices. Après une demi-heure de marche, ils s'arrêtèrent. Le jeune paysan descendit de cheval, montra du doigt au comte les tourelles noircies du manoir de Viremolle se dessinant sur un fond de ciel sombre et plein d'orages, reçut d'une main reconnaissante les trois écus qui lui avaient été promis, et redescendit en courant les sentiers qu'il venait de gravir.

Maître Trivelet, le régisseur de Viremolle, entendant des pas de chevaux sur le pavé sonore de la cour, arriva en toute hâte armé d'un flambeau. Philippe mit pied à terre, jeta la bride de son cheval à Bouteselle, et prenant familièrement le bras du régisseur, il entra dans la grande salle du manoir.

— Eh bien ! maître Trivelet, cela vous étonne, n'est-ce pas, de me voir ici ?

— J'avoue, monsieur le comte, qu'il y a lieu. Je ne m'attendais pas à ce qu'un jeune homme de trente-cinq ans, beau, brave, riche, fût jamais venu s'enterrer dans un château délabré, inhabité depuis deux générations.

— Enterrer est le mot, répondit Philippe en promenant ses regards sur les murs froids et dépouillés de la pièce où il se trouvait ; — car ce château m'a tout l'air d'un tombeau ; mais c'est pour cela que je l'ai choisi. Je voulais un abri où je fusse assuré d'être seul.

— Oh ! bien seul, monsieur le comte, répondit maître Trivelet ; pas un voisin à plus de cinq lieues à la ronde.

— Et quel est ce voisin le plus rapproché ?

— Le château de Montvert.

— Inhabité à ce qu'on m'a dit,

— Moins habité encore que celui-ci, monsieur le comte ; il n'y réside que des corbeaux, des chouettes, des rats, et peut-être bien des loups.

— J'aime autant cela.

La conversation finit là. Maître Trivelet ayant essayé de la ranimer par quelques mots auxquels Philippe ne répondit même pas, comprit qu'il fallait se retirer. Il salua jusqu'à terre et sortit.

Le nouvel hôte de Viremolle recommença l'inspection de l'appartement ; tout lui parut si triste, si froid, si navrant, qu'il poussa un soupir où il y avait peut-être un peu de regret de sa résolution accomplie, mais à coup sûr un reproche amer contre la cause de cette résolution.

— Ah ! Sylvie ! Sylvie ! s'écria-t-il, vous mériteriez bien de mourir pour le mal que vous m'avez fait !

En disant cela, il se laissa tomber sur le pied de son lit, en se cachant le visage dans ses deux mains. Il resta bien cinq minutes dans cette posture, dont l'arracha l'entrée soudaine de Bouteselle qui alla se placer dans une attitude assez familière devant son maître... En le voyant, le comte se leva, alla à lui et lui serrant la main :

— Ah ! mon pauvre Bouteselle, quel mal elle m'a fait !

— Vous devez être content, murmura le soldat en indiquant des yeux et de la main les murs, le plancher et les poutres supérieures de l'appartement.

Philippe ne répondit pas et se prit à se promener.

— Je viens de parcourir tout le château, continua Bouteselle ; de la cave au grenier, c'est hideux, mon colonel. Nos chevaux ne sont guère mieux logés que vous, et moi je ne suis pas mieux que nos chevaux.

— C'est ce que je voulais, répondit Philippe, une solitude où personne ne viendra me chercher.

— Heureusement que cela ne durera pas, riposta Bouteselle.

— Plus longtemps que tu ne crois ;... toujours !

— J'en doute, parce qu'enfin un homme comme vous ne renonce pas aux plaisirs, aux fêtes, à l'amour...

Philippe bondit comme s'il eût marché sur une vipère.

— Ne prononce jamais ce mot-là devant moi, entends-tu, ou je t'étrangle comme un chien.

— Ah ! je sais, reprit très froidement Bouteselle, qu'il vous blesse les oreilles en ce moment-ci ; mais vous ne serez pas huit jours, Dieu merci ! sans vous fatiguer de ne plus l'entendre. Allez, monsieur le comte, c'est un fruit qu'on aime à goûter encore, alors même qu'il nous a brûlé les lèvres. Eh ! n'est-ce pas, en vérité, un grand malheur parce qu'une femme vous a trompé ! Est-ce là une raison suffisante pour rompre avec le monde, jurer de ne jamais plus aimer, et venir s'ensevelir tout vivant ici ?

— Ah ! tu ne sais pas ce que j'ai perdu...

— Je sais que c'est une femme, au bout du compte ; rien de plus. Il y en a à la cour cent qui la valent. Et croyez-vous que parce que vous avez résolu de fermer votre porte à toutes les femmes, parce que vous vous êtes réfugié dans ce château, vous n'en rencontrerez pas une capable de vous faire oublier la traîtresse qui vous a mis en cet état ?... Ce serait à souhaiter, d'ailleurs...

— Sois tranquille, va, mon bon Bouteselle ; la soli-

tude et la position de ce château me sont une garantie positive.

— Belle raison ! murmura le soldat. Vous oubliez donc que les femmes s'insinuent partout ? Il s'en est bien rencontré, et des plus belles pour tenter saint Antoine au fond du désert ! Il en sortirait à la minute vingt de dessous le plancher, voyez-vous, que je n'en serais pas surpris.

— Tu ne sais ce que tu dis ; en tous cas, retiens bien ce que je vais te dire.

— J'écoute, mon colonel

Xavier EYMA.

(La suite au prochain numéro.)

Courrier de Paris.

Dieu merci, je ne me suis pas trompé en prédisant un grand succès à la *Pénélope normande*, d'Alphonse Karr. Ce Louis XIV ennuyé, ce souverain, si difficile à amuser, qu'on appelle le public, a été tour à tour charmé et ému par ce drame domestique si simple et si terrible à la fois.

Est-il nécessaire de vous dire que cette qualification de *Pénélope*, donnée à l'héroïne de cette histoire, madame Noémie d'Apreville, n'est qu'un surnom ironique, qu'elle n'a de commun avec la célèbre reine d'Ithaque que l'absence de son mari et une certaine habileté dans l'art de la tapisserie. Mariée à une honnête capitaine marchand, qui a espéré se faire aimer d'elle en lui apportant une petite aisance de province, Noémie, que son éducation rend ambitieuse, ne se trouve pas assez riche. Le capitaine, en homme toujours prêt à voler au-devant des désirs et même des moindres caprices de sa femme, se décide à faire un dernier voyage pour compléter une fortune digne de la reine de ses pensées. Il la laisse sous la garde de son ami Férouillat, à qui il a sauvé la vie.

« L'amour des femmes est comme les fruits, dit un personnage de la pièce, il faut qu'il soit cueilli à temps, sinon il tombe, et il risque fort alors d'être ramassé par le premier rustre venu. » L'action laisse deviner que c'est ce qui est advenu de l'amour de la pauvre Noémie : car, au moment où elle se sent toute disposée à aimer M. de Sorbières, un charmant voisin, qui a conçu pour elle la plus ardente passion, le Férouillat surgit et parle de ses droits.

Mais un coup de sifflet a retenti ; la femme et l'ami frémissent : c'est le signal du capitaine d'Apreville ; c'est le mari qui revient au milieu d'une tempête et trouve sa femme presque évanouie entre ces deux hommes, l'amant abhorré et redouté, et l'amoureux aimé. Bientôt le capitaine est au courant de tout. Il médite et prépare sa vengeance avec un calme terrible. Il met aux prises les deux rivaux ; puis, quand Férouillat a blessé à mort M. de Sorbières, il punit son ingrat ami, et vient annoncer à Noémie que celui qu'elle aime meurt en la maudissant et en la méprisant. Après quoi, il retourne à la mer, sa vraie patrie, en jetant à sa femme un mot de pardon, mais en lui laissant la honte et le désespoir.

Lafontaine joue avec une chaleur et une énergie très remarquables le rôle du capitaine ; il trouve moyen de concilier, dans ce personnage, la rudesse du marin, la noblesse de l'homme de cœur et l'éloquence de la passion ; Félix est très amusant dans un rôle épisodique, qu'il dé-

bite avec beaucoup d'enjouement. Aubrée prête de la jeunesse et de l'ardeur à l'amoureux René. Munié donne un cachet excellent de vérité au lovelace Férouillat ; on ne saurait trop louer aussi la saisissante silhouette de la Valaine, une vieille domestique normande représentée par madame Alexis. Madame Doche, qui a fait, comme comédienne, de très grands progrès, a composé avec un art parfait la figure intéressante de cette Noémie, poussée à un crime avilissant par une sorte de fatalité, et punie de sa faiblesse honteuse, d'abord par les tortures d'un amour sans issue, puis par l'infamie dont elle est couverte aux yeux de l'homme aimé, enfin, par le désespoir et la générosité même de l'homme noble, loyal et passionné qui lui a donné son nom.

C'est encore une *déclassée* que cette femme trop bien élevée pour sa modeste fortune, dirait M. Frédéric Béchard, qui vient de publier à la *Librairie nouvelle* un joli volume, qu'il intitule : *Les existences déclassées*. Deux intéressantes nouvelles, la *Princesse Ruolz* et *Un chapitre de l'histoire des naufrages*, forment la partie principale de ce volume et en justifient le titre. Dans l'une, on voit comment l'ambition d'une mère, la soif du luxe peuvent conduire aux abîmes une jeune fille bien douée ; l'autre nous montre une noble famille tombant, de décadence en décadence, au dernier degré de la démoralisation. Mais ce que je vous recommande le plus particulièrement dans ce livre, écrit avec un grand charme de style et une vivacité d'esprit qui n'exclut point la portée philosophique et sociale des aperçus, c'est un délicieux conte, le *Pays d'Anomalie*, auquel je ne reprocherai que sa regrettable brièveté. Que M. Béchard reprenne son *Pays d'Anomalie*, et qu'il nous en fasse, en le complétant, un de ces bons et forts volumes qui survivent comme un monument d'ironie satirique à l'époque qui leur a servi de modèle.

Mais que vous parlé-je de livres satiriques et d'ironie voltairienne ! Voici le tambour qui bat, le canon qui tonne, et la foule se précipite ; le Cirque fait sa réouverture, et il raconte l'*Histoire d'un drapeau*, écrite par M. Dennery mais mise en scène par M. Hostein avec un luxe de vérité depuis longtemps inconnu dans ce théâtre des victoires et conquêtes. Donc M. Hostein, M. Dennery, le drapeau, M. Laferrière, M. Jenneval, M. Colbrun, madame Clarisse Miroy ont triomphé et triompheront encore pendant trois mois sur toute la ligne.

Il me reste deux nouvelles à vous annoncer, l'ouverture d'une exposition de tableaux des meilleurs maîtres modernes, empruntés aux galeries d'amateurs les mieux composées. Cette exposition très curieuse a lieu, au profit de l'association des peintres, dans le local où le public a visité déjà les chefs-d'œuvre d'Ary Scheffer et les œuvres de M. Court, boulevard des Italiens, 26. En second lieu, la publication d'une histoire élémentaire de Paris, faite sous la forme d'entretiens familiers entre un père et ses enfants sur les fastes historiques de chaque arrondissement de Paris, et publiée sous le titre de *Promenades parisiennes*, à la librairie d'Alexandre Johanneau. Les deux premiers volumes, contenant le premier et le deuxième arrondissements, sont en vente.

Julien LEMER.

Parmi les illustres personnages qui visitent journellement la maison *Disdéri et Cie*, photographes de l'empereur, nous citerons S. M. la reine Christine, accompagnée du duc de Riançarès et de plusieurs membres de sa famille.

Sa Majesté a daigné féliciter M. Disdéri sur les progrès qu'il a fait faire à la photographie.

Adolphe GOUBAUD, directeur-général.